PÉTITION

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

Les officiers de santé de Bordeaux, soussignés, au Conseil des Cinq-Cents.

Case
FRC
6772

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Les amis des sciences et des arts, les amis de l'humanité n'ont pu voir avec indifférence les projets relatifs aux établissemens d'instruction publique qui ont été présentés à la tribune nationale ; ils ont dû méditer, dans le silence des passions et des intérêts locaux, les avantages et les désavantages de ces projets pour le bien de la France et les progrès de l'esprit humain ; ils doivent vous apporter, sans crainte et sans flatterie, comme nous le faisons en ce moment, le résultat de leurs méditations.

Citoyens législateurs, vous voulez fonder l'enseignement de toutes les connoissances humaines, nous

M & W 13695

vous en rendons graces au nom de la génération actuelle, que cet avenir console, et au nom de la postérité, qui en recueillera les fruits et bénira votre mémoire ; mais nous devons vous annoncer que vous n'en retirerez pas le succès que vous en espérez, en concentrant la presque totalité de cet enseignement dans les cinq lycées dont l'établissement vous a été proposé au nom de votre commission d'instruction publique.

L'enseignement de l'art de guérir, coordonné avec ces lycées, participera aux vices de leur organisation et à leurs mauvais succès ; vous aurez manqué votre double but.

Vous remplirez les vœux de tous les Français en rapprochant les moyens d'instruction des hommes à instruire ; en disséminant les écoles spéciales sur tous les points principaux de la République, qui réclament, avec des droits égaux, le bienfait de l'instruction, et en adaptant les divers enseignemens aux besoins, aux goûts et au génie particulier des habitans de chaque contrée.

Presque jamais plusieurs enseignemens n'eurent des succès brillans dans les lieux qui les virent établis simultanément. L'enseignement de la médecine, placé dans les lycées à côté de celui des sciences morales et politiques, et de celui des beaux-arts, seroit éclipsé par eux, parce qu'il présente des résultats plus solides que brillans ; il y puiseroit donc la défaveur publique, il seroit bientôt négligé par le gouvernement : les élèves abandonneroient souvent une carrière très-pénible, dans laquelle ils ne seroient pas suffisamment soutenus par la considération due au plus utile des arts.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Le projet de résolution présenté, au nom de la commission d'instruction publique, par les représentans Cabanis et Hardy, pour organiser l'enseignement de la médecine, offre un vice non moins dangereux que les précédens pour les succès de ces écoles. Ce vice avoit été soigneusement évité par la commission précédente dans le projet présenté en son nom par le représentant Vitet. Le projet postérieur consacre une inégalité injuste et impolitique entre les écoles de médecine. Il accorde une véritable suprématie à l'école de Paris; il forme un second degré en faveur de l'école de Montpellier; il rejette toutes les autres écoles dans une dernière classe, et leur refuse une grande partie des moyens personnels et matériels d'instruction, qui doivent faire prospérer et illustrer les autres; il anéantit dans sa source l'esprit d'émulation qui doit animer les soutiens de ces institutions; il justifie à l'avance leur négligence ou leur découragement; il leur prépare le sort et l'obscurité des anciennes *Facultés des provinces*.

Une autre mesure qui vous a été proposée ne tend à rien moins qu'à rendre inutile en grande partie l'enseignement des écoles spéciales de médecine. C'est l'établissement d'écoles secondaires, où les élémens de la science seroient démontrés d'une manière plus rapide, mais incomplète. Indépendamment des vices qui seroient la suite inévitable d'un tel enseignement, il est certain que les élèves que des convenances particulières retiendroient auprès de ces écoles secondaires, négligeroient presque toujours d'aller chercher dans les écoles spéciales le complément des connoissances élémentaires

qui leur sont nécessaires. Mais, dira t-on, les grands hôpitaux ne doivent pas offrir sans fruit pour la science les nombreux faits de pratique qu'ils renferment. Nous reconnoissons cette vérité avec ceux qui ont proposé des écoles secondaires, et nous leur observons que les conséquences qui doivent être déduites des faits-pratiques ne constituent point des écoles élémentaires, mais servent de base au contraire à la partie complémentaire de l'art de guérir, à la clinique, soit interne, soit externe, et que c'est ces cours-là qu'il importe seulement de fonder par-tout où il sera possible de le faire avec succès; que ces cours seront une continuation très-utile de l'enseignement clinique des écoles spéciales; qu'il ne convient d'y admettre que les élèves qui possèdent déja les connoissances élémentaires de l'art de guérir.

Enfin, nous devons nous élever contre un préjugé qui menace les villes commerciales d'être privées des moyens d'instruction : c'est celui qui les déclare gratuitement impropres à la culture des sciences et des arts. Il appartenoit à des hommes jaloux de la prospérité des villes commerciales d'établir et de propager ce préjugé démenti par l'exemple de Paris, de Londres, de Vienne, de Leipsick, et autres. Nous pouvons encore citer l'exemple de Bordeaux, qui, depuis trois ans, a vu se former dans son sein plusieurs sociétés savantes qui luttent avec succès en faveur des sciences et des arts contre les difficultés sans nombre qui s'opposent à leurs progrès; de Bordeaux, où des hommes zélés pour les progrès de l'art de guérir avoient acheté les bâtimens nécessaires pour une école

complète de chirurgie, où ces mêmes hommes ont enseigné pendant long-temps gratuitement, et à leurs frais, où ils ont formé un nombre prodigieux d'officiers de santé, soit pour les départemens environnans, soit pour la marine, soit pour les colonies. La révolution a pu les priver de leur établissement, mais elle ne leur ôtera jamais le zèle qui les anime toujours pour l'instruction de leurs successeurs et le soulagement de leurs semblables. Nous nous bornons à représenter à votre sagesse qu'il seroit dangereux de laisser la nombreuse population des commerçans et des marins privée des instructions républicaines applicables à leurs besoins particuliers, et celles qui doivent leur apprendre à tirer le meilleur parti possible de leurs richesses pour le bien de l'État, pour leur bonheur particulier, et pour la prospérité de leurs concitoyens.

Nous résumons nos vœux en vous demandant,

1°. D'établir le plus promptement possible des écoles spéciales de médecine, indépendantes d'un établissement plus considérable d'instruction publique;

2°. De donner à toutes ces écoles une organisation uniforme et complète;

3°. De fonder dans tous les grands hôpitaux des cours de clinique interne et externe, et non pas des cours élémentaires;

4°. De placer à Bordeaux une école spéciale de médecine.

Salut et respect.

Signé, Barbeguière, Guerin, Deseze, Capelle,

689

Betbeder, Duburg, Lapeyre, Monbalon, Seguy, Grassi, Baronnie, Gaubert, Grossard, Mestivier, Comet, Darles, Lartigue, Guignan, Fabas, Raynal, Archbold, Alary, Barat, Ponsard, Tarboché, Planet, Tournon, Maendlin, Villers, Lattes, Lucadou, Rey et Dupont.

Pour copie conforme à l'original,

Bordeaux, 29 pluviose an 7 de la République,

Capelle, *secrétaire de la société de médecine de Bordeaux.*

BAUDOUIN, Imprimeur du Corps législatif, Place du Carrouzel, n°. 662.